



LE MOT DU PRÉSIDENT

La PEUR de L'AUTRE

Un débat de société mène rarement à une unanimité. Après tout, s'il y a débat, c'est qu'il y a des pour et des contre. Au mieux, un consensus finit par se dégager et le processus aura eu le mérite de faire avancer les réflexions sur un sujet important.

Il existe malheureusement des situations où le débat n'est plus seulement houleux, il dérape littéralement. C'est le cas du présent débat sur la Charte des valeurs québécoises.

Les quidams autant que les personnalités les plus émérites se sentent interpellés et n'hésitent pas à émettre leur opinion. On ne compte d'ailleurs plus les éditoriaux sur le sujet. Mais alors que, pendant un moment les discussions se voulaient constructives, les propos récents de madame Janette Bertrand ont, à mes yeux, illustré les sentiments les plus négatifs et dénigrants qu'un groupe d'individus peut véhiculer au sujet d'un autre. La citation mérite d'être reproduite intégralement, sans quoi on ne saurait y rendre justice :

« Je n'aimerais pas être soignée par une femme voilée. J'aurais peur. Je me dirais : tout d'un coup, dans sa religion, qu'on ne soigne pas autant les femmes que les hommes, qu'on laisse partir les vieux plus vite ».

Ces propos ne font qu'alimenter la peur de l'étranger.

En effet, émettre ces propos, c'est mettre en doute la compétence et le dévouement de nos professionnels de la santé. C'est aussi mettre en doute les comités d'admission, les collègues et les évaluateurs qui côtoient, évaluent et certifient ces personnes au quotidien. Les médecins qui pratiquent au Québec sont l'exemple parfait d'une immigration réussie ainsi que d'une intégration et d'une contribution positive à la société québécoise.

Les propos de Mme Bertrand traduisent-ils un inconfort d'une nature différente? Confond-elle ces « accommodements raisonnables » où une femme musulmane exige d'être vue et traitée par une autre femme¹? Il va sans dire que voilà plutôt une cible appropriée pour mettre en place des mesures d'éducation et de sensibilisation à nos principes d'égalité homme-femme québécois et canadiens. En d'autres mots, pourquoi cibler des médecins qui s'intègrent parfaitement à la société québécoise, mais qui choisissent d'intégrer le port d'un symbole religieux à leur pratique, quand il reste autant de travail à faire ailleurs? Si un musulman peut pratiquer sans être victime de discrimination à l'Hôpital général juif (ce qui est le cas), je peux vous garantir qu'il n'existe pas de problème d'intégration religieuse au sein des hôpitaux du Québec!

Je suis très fier de la prise de position publique des intervenants du milieu de la santé ces dernières semaines. Récemment, la position de l'AQESSS² vient illustrer l'ampleur du faux débat suscité dans les hôpitaux. Effectivement, 100% des répondants consultés « ne rencontrent pas de problèmes significatifs en ce qui a trait au port des signes religieux ostentatoires ». La position récente de la FMRQ sur la Charte des valeurs québécoises salue les efforts menés par l'AQESSS pour recentrer le débat³. Nous avons nous-mêmes mené un sondage afin d'identifier l'impact d'une telle interdiction sur nos membres. Plus de 15 % d'entre eux portent un signe religieux et près de 25 % d'entre eux ont indiqué qu'ils seraient forcés de mettre un terme à leur formation au Québec. Étant donné que la FMRQ défendra toujours ses membres victimes d'intimidation ou de discrimination, nous nous sommes positionnés contre l'interdiction du port de signes religieux qui frapperait les médecins résidents dans les établissements de santé.

En résumé, reconnaissons la diversité de la force médicale du Québec. Certains membres sont bien ancrés dans l'histoire montréalaise, alors que d'autres font leurs premiers pas au sein de notre belle province⁴. Plusieurs acteurs clés du réseau de la santé ont choisi de ne pas alimenter la phobie de l'étranger. Espérons que nos efforts contribueront à empêcher que le débat ne dérape davantage. ■

Joseph Dahine, MDCM

¹ www.canadianislamiccongress.com/about_islam.php#18

² www.aqesss.qc.ca/1777/Communiqués_de_presse.aqesss?ComID=744

³ www.fmrq.qc.ca/PDF/2013-10-17-fmrq-communique-charte-et-port-des-signes-religieux-vf.pdf

⁴ *L'Université McGill accueille près de 200 médecins résidents issus du Moyen-Orient et la FMRQ les intègre comme membres à part entière depuis l'année dernière, pour ce qui est de l'Arabie Saoudite, et vient de signer une entente avec les autres pays.*



Pour nous joindre

630, rue Sherbrooke Ouest,
bureau 510,
Montréal (QC)
H3A 1E4

Téléphone : (514) 282-0256
ou 1 800 465-0215
Télécopieur : (514) 282-0471
Courriel : fmrq@fmrq.qc.ca